

comité des usagers du 9^e
Compte rendu de la séance plénière du 30 mars 2021

Sous la présidence de Delphine Bürkli, Maire du 9^e arrondissement de Paris, et de Jean-Pierre Plagnard, Adjoint à la Maire du 9^e, le comité des usagers du 9^e s'est réuni en visioconférence le mardi 30 mars 2021 pour la première fois.

INFORMATIONS GENERALES

La première séance du comité des usagers des équipements du 9^e a été ouverte par Madame le Maire et par son Adjoint en charge de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, pour qui ce comité représente un engagement pris pendant la campagne municipale de 2020 dans un objectif d'amélioration du dialogue, de la concertation et de la participation pour un 9^e plus inclusif et collaboratif.

Ce projet a pour but de faire du comité un lieu d'échange dans lequel les habitants, la Mairie et les agents municipaux puissent dialoguer pour améliorer des services et des équipements offerts par la Mairie du 9^e, mais également pour que les usagers puissent s'exprimer dans les problématiques qu'ils rencontrent en utilisant ces équipements.

Plus qu'une concertation, Madame le Maire souhaite donc que ce comité puisse permettre à chacune et chacun de s'impliquer pour construire ensemble des solutions et des initiatives innovantes et participatives.

La démocratie locale et participative est une préoccupation constante de l'exécutif du 9^e arrondissement, avec par exemple les conseils de quartiers dynamiques et les démarches de consultations entreprises pour l'aménagement de nouvelles infrastructures urbaines. Le comité des usagers constitue une nouvelle initiative innovante permettant au plus grand nombre de s'impliquer dans la vie de l'arrondissement. A celle-ci viennent s'ajouter de nouvelles dispositions favorisant la démocratie locale, comme le droit d'interpellation de l'exécutif municipal par les habitants avant les Conseils d'Arrondissement ainsi que la création d'un collège des habitants au sein de la commission logements.

Le comité des usagers portera ainsi sur plusieurs domaines : le champ des installations sportives (gymnases, TEP, salles de sport et piscines), celui des bibliothèques, celui des centres d'animation et enfin celui des squares et espaces verts. Il sera donc organisé en trois commissions de travail : équipements culturels et centres d'animation, équipements sportifs, et espaces verts.

THEMATIQUES ABORDEES

Les membres se sont présentés et ont exposé leurs attentes quant au comité. La réunion a été l'occasion pour eux de dialoguer avec Mme le Maire, Monsieur Plagnard et les différents représentants des services de la Ville de Paris gestionnaires des équipements concernés présents.

De nombreux membres ont exprimé leur souhait de voir le 9^e arrondissement moins minéral, et ont salué les efforts de végétalisation de cet arrondissement.

En ce qui concerne l'utilisation des équipements sportifs, deux participants ont regretté que le cours de tennis du centre sportif Valeyre ne dispose que de trop peu de créneaux d'accès de libre jeu, beaucoup de créneaux étant réservés aux membres du club de tennis du SCUF. Mme. Armand, chargée de la gestion des équipements sportifs a entendu ces demandes. Mme. le Maire a indiqué qu'un groupe de travail dédié à la réflexion sur

l'attribution de créneaux de réservation des terrains sportifs pourrait être mis en place, ceux-ci seront d'ailleurs renouvelés cet été pour deux ans.

Beaucoup de membres étant parents d'enfants d'âge divers, le souhait que le 9^e reste un lieu de vie familial a été formulé à plusieurs reprises, certains membres s'inquiétant de l'effet du grand nombre de touristes présents dans l'arrondissement hors période de crise sanitaire.

Madame le Maire a ainsi pu rappeler que le 9^e demeurait très attractif et convivial pour ses habitants, puisqu'il n'a pas été touché par les nombreux départs de familles observés ces dernières années dans d'autres arrondissements parisiens. A ce titre les équipements municipaux concourent à briser les isolements vécus par les personnes vivant seules dans l'arrondissement. Concernant l'accès aux espaces verts et infrastructures pour les familles, plusieurs participants se sont d'ailleurs réjouis de l'ouverture des cours d'école les samedi, dispositif mis en place par la mairie qui sera étendu à 3 cours de crèches d'ici au mois de mai.

Des membres ont par ailleurs formulé le souhait que le neuvième arrondissement reste un lieu dans lequel les enfants puissent continuer à s'épanouir en disposant d'un large accès aux espaces verts mais également aux infrastructures sportives et culturelles proposées par la mairie. L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques a ainsi été un thème abordé par plusieurs, afin de permettre un accès le plus large possible à la connaissance et à la culture à tous les habitants de l'arrondissement. L'ouverture d'une ou plusieurs bibliothèques de l'arrondissement le dimanche sera donc l'un des thèmes abordés par le groupe de travail dédié à la réflexion sur les équipements culturels et centres d'animation.

Les membres du comité résidant dans l'est de l'arrondissement ont fait mention de leur vœu d'appuyer le projet de rénovation du bassin d'apprentissage de la natation du collège Condorcet, afin d'ouvrir celui-ci par mutualisation aux enfants des écoles voisines pour développer l'apprentissage et le perfectionnement de la natation (à ce titre un projet « d'aisance aquatique » sera lancé à partir du 14 juin à la piscine Paul Valeyre à l'attention des enfants de 4-5 ans). En parallèle une réflexion aura lieu concernant les piscines Drigny et Paul Valeyre pour permettre aux riverains de profiter d'un accès au bassin le soir et le week-end.

Des visites d'installations sportives seront organisées dès que la situation sanitaire le permettra pour permettre in situ un échange entre les membres de la commission et le personnel gérant ces installations.

Enfin, cette première séance plénière a été l'occasion pour les membres de faire part à Madame le Maire de leurs interrogations concernant les possibles mesures de confinement et l'impact de celles-ci sur l'accès aux infrastructures du 9^e arrondissement. Mme. le Maire a indiqué que les communications à ce sujet seraient faites dès la transmission d'instructions aux collectivités territoriales par l'administration centrale. Les éventuels changements concernant l'utilisation des services proposés par la mairie ainsi que des espaces et infrastructures seront communiqués le plus rapidement possible et en toute transparence.